

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Reforme-du-college-ou-sont-les-4000-postes-annonces>



école & société

Réforme du collège : où sont les 4000 postes annoncés ?

- Éducation - Collège 2016 - Action du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : jeudi 19 mars 2015

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a fait ses calculs... et le compte n'y est pas. Certes, le ministère investit bien des moyens supplémentaires dans la réforme du collège, pour favoriser l'autonomie pédagogique des collèges, mais il reprend en grande partie d'une main ce qu'il avance de l'autre. Explications...

La [grille horaire du ministère](#) présente, pour l'ouverture des négociations syndicales, les horaires hebdomadaires d'enseignement sur les 4 classes du collège.

Si d'un côté les horaires élèves totaux baissent légèrement, les horaires professeurs augmentent. Les « marges-profs » permettent de multiplier le travail en groupe restreint, ce qui est une demande forte des enseignants.

Le ministère affirme au final que les moyens augmentent, puisqu'auparavant, les élèves bénéficiaient d'un total cumulé de 110.5h, contre 113.5h avec le projet de réforme. Cette augmentation de 3h correspond pour le ministère aux 4.000 postes qui seront engagés dans la réforme.

Le problème est que **le total actuel, les 110.5h, est amputé des heures de latin-grec, des heures de section européenne, de bilangue et de DP3, qui ne sont pas prises en compte**, et qui pourtant existent dans les collèges. Selon les calculs du SE-Unsa, ces heures non prises en compte correspondent à une grande partie des 4.000 postes.

Pour le SE-Unsa la promesse des 4000 postes doit être tenue. La réforme du collège nécessite un investissement conséquent. La loi d'orientation de 2013 a programmé des créations importantes de postes d'enseignants. Sans nécessiter des moyens supplémentaires à ceux prévus par la loi, les arbitrages doivent favoriser la réforme du collège.

Le SE-Unsa soutient les grands principes de la réforme du collège et entend résoudre [les difficultés posées par la première grille horaire](#) du ministère. Notre syndicat rappelle un des principes dans lequel il inscrit son action : la sécurisation des postes (et concrètement des personnels en poste). En l'état actuel, le compte n'y est pas.